

# COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 06 février 2022

## C R. DE LA REUNION DU BUREAU DU CILLSOS SUIVIE PAR LA REUNION DE QUARTIER N°1

TENUE LE SAMEDI 05 /02/2022

MAISON JEAN BOUVET

Référence à rappeler : N°202201206/10-CILLSOS/FPJCB

-----

Présents : Mme S. ARDOUIN et MM. J-C. BARDELLI – A. BISCOS – J-P. LEBIHAN – J. MEDURI – F. POURCHIER – P. ROUME – H. VILLA

Excusés : Mme H. BERENGER – A. BONNET – J-C. BERNENGO – C. FABRE – J. HUILLET

-----

⊕ **9h30** : Le Président ouvre la séance.

Il évoque la rédaction du PV rédigé à la suite de la réunion du Bureau du 8 janvier transmis à tous pour d'éventuelles observations. Ce PV ne faisant l'objet d'aucune observation il est entériné. Il sera imprimé et diffusé en l'état.

**1) Bikers en forêt de Janas** : Les activités illicites des bikers semblent s'amplifier. Non seulement leur nombre est en constante augmentation, mais de plus ils se permettent de déboiser certains secteurs, tracer des pistes à leur convenance et aménager des tremplins. Circulant à "tombeau ouvert" ces passionnés d'émotions fortes ignorent toutes prudences ainsi que la présence des promeneurs de tous âges. Nous avons adressé un courrier le 10 janvier 2022 à Mme le Maire et mis en copie à Mme SINQUIN, leur demandant de nous fixer une entrevue afin de définir la légalité de ces activités mais également de définir une zone réservée à celles-ci, si toutefois, elles étaient considérées comme légales.

**2) Projet du tracé du futur BHNS** : Une délégation de notre CIL - le Président et le Vice-Président - assisteront le 18 janvier dans la salle de la Bourse du Travail, à la présentation aux Seynois du futur Bus à Haut Niveau de Service, celui-ci circulera dans un premier temps, entre Bir Hakeim à Toulon et le technopôle de la mer à Ollioules. Dans un deuxième temps, Bois Sacré à La Seyne sera relié à La Pauline commune de La Garde. Ce « Super Bus » articulé et composé de trois wagons sur pneus, d'une longueur de 24 mètres devra composer avec la circulation pour se déplacer au milieu des autres usagers. Il sera cependant prioritaire sur l'ensemble des voies qu'il empruntera ainsi qu'aux feux tricolores. Des suggestions de modification de tracé sont proposées par certaines associations ; espérons que celles-ci seront prises en compte. En particulier la desserte directe sur le parvis des gares de Toulon et de La Seyne. De son côté, la Mairie d'Ollioules demande une modification du tracé afin que celui-ci évite les terres agricoles.

**3) Déchets amiantés :** Une collecte de ces déchets est mise en place à titre gratuit par la M TPM. Les établissements Pizzorno se chargent de récupérer tous les déchets amiantés qui seront par la suite traités. Nos concitoyens sont invités à faire appel aux services de Pizzorno pour leur demander les modalités à suivre. Les services informations de la mairie devront relayer ces informations.

**4) Réalisation de trottoirs sur certaines voies de notre commune :** Des travaux de réalisation de ces trottoirs ont débuté le long du chemin de La Seyne à Bastian, sur la rive Nord entre le carrefour des "Cinq Chemins du Mai" et le quartier Bastian. Quelques branchages envahissants seront élagués afin de permettre une circulation apaisée des piétons sur ces trottoirs.

Par la suite, un trottoir sera également implanté "rive nord" sur ce même chemin, entre les établissements Renault à St Honorat et l'entrée du lotissement Cotsis.

A ce jour, rien n'est encore envisagé pour sécuriser la circulation des piétons au-delà de l'entrée du lotissement Cotsis. La largeur de la voie sur cette portion de route, ne permet pas la réalisation d'un trottoir en l'état. Affaire à suivre !

**5) Projet d'aménagement de la sortie Ouest du chemin Donicarde sur le chemin des Quatre Moulins :**

Cet aménagement tant attendu, semble être repoussé à une date ultérieure en raison de certaines contraintes liées aux riverains.

**6) Chemin du Vallon des Moulières :** A la suite d'une visite de nos élus et responsables des services techniques, une certaine amélioration a été apportée à ce chemin par le remplacement d'un poteau menaçant de tomber. Par contre les résidents attendent toujours que l'éclairage public soit complété dans l'extrême Est de ce chemin public. Un élagage efficace des arbres surplombant les domaines privés rive Nord, doit également être réalisé en particulier au droit de deux propriétés dont le sol reste à l'ombre en permanence et qui, pour cette raison, ne peut plus être cultivé.

**7) Terrains à aménager au quartier Bremond :** Les propriétaires résidant dans les Bouches du Rhône, souhaitent vendre une partie de leur bien afin d'y réaliser quelques logements. Dans cette perspective, ils ont établi des contacts avec les élus ainsi qu'avec les services de l'urbanisme de notre commune. Le risque, si aucun accord n'est trouvé, serait la préemption de ces terrains par la Préfecture pour y réaliser des logements sociaux en grand nombre. Il est impératif qu'un compromis raisonnable soit trouvé pour limiter le nombre de ces logements et préserver ce quartier pavillonnaire pour la qualité de vie de ses résidents.

**8) Aménagement Corniche de Tamaris :** Des membres du Bureau ont participé aux trois déambulations organisées par la commune les 15 et 22 janvier pour faire un diagnostic en marchant tout le long des 4,5 km de cette corniche. Cette balade a obtenu un vif succès et il est probable que certaines suggestions soient retenues lors des travaux, tant elles étaient de bon sens.

**9) Tour de table :**

a) J-P. Le Bihan souhaite connaître quelle suite sera donnée au projet d'animation du type « laser tag » sur le terrain de l'ancien mini-golf.

b) J. Meduri constate toujours des écoulements d'eau chargée à l'arrière d'une concession automobile, sur le chemin de "la Croix de Palun". Il ne semble pas que les services de l'Hygiène aient agi pour faire cesser ces déversements. Nous croyons savoir que ces trous doivent être "bouchés" par cet établissement !

c) A. Biscos exprime sa satisfaction à la suite de l'intervention des services entretien qui ont efficacement nettoyé le lit du vallat du Loup à son extrémité Est à l'endroit où celui-ci devient souterrain. Merci aux services municipaux !

**10) Invitations diverses :** Aucune invitation ce mois-ci

**11) Lu dans la presse :**

- Le 08.01.22 : Enfin un trottoir sur le chemin de La Seyne à Bastian
- Le 08.01.22 : Réhabilitation de la corniche : un premier échange avec le public

- Le 10.01.22 : Le cœur de ville piéton ne convient pas
- Le 12.01.22 : Travaux avenue Henri Guillaume ; encore un peu de patience
- Le 16.01.22 : Corniche de Tamaris : la concertation est en marche
- Le 18.01.22 : Trois villes s'engagent pour défendre les terres agricoles
- Le 18.01.22 : Le projet de « super bus » présenté à la Bourse
- Le 19.01.22 : « La piétonisation nécessaire pour sauver le commerce »
- Le 20.01.22 : La ville découvrira le BHNS dans « un certain temps »
- Le 24.01.22 : Corniche Tamaris : l'avenir se dessine à grands pas
- Le 25.01.22 : Le projet d'une maison de la santé en centre-ville est né
- Le 27.01.22 : Ollioules – Contesté par les habitants le tracé du BHNS « pourrait évoluer »
- Le 01.02.22 : Le futur hôtel de police annexe dévoile ses atouts
- Le 02.02.22 : Piétonisation : le « cri du cœur » des commerçants
- Le 03.02.22 : Quand les chasseurs portent secours aux animaux !

⊕ **10h00, Fin de la réunion du bureau.**

**Prochaine réunion du Bureau  
samedi 12 mars 2022 à 9h00  
Maison Jean Bouvet**

**C.R REUNION DE QUARTIER N° 1**  
Secteurs 13 – 14 – 17

⊕ **10h00 : Début de la réunion de Quartier N° 1**

Le Président accueille nos invités et ouvre la séance. Il remercie tout d'abord la directrice de la Maison Jean Bouvet Isabelle GARNIER et son personnel pour la mise à disposition des locaux afin de nous réunir ce samedi matin.

Puis il remercie les nombreuses personnes qui ont répondu présent à notre invitation ainsi que nos élus et fonctionnaires et en particulier :

- **M. Gérard BECCARIA**, représentant Mme le Maire, excusée
- **M. Patrick DUCHEIX**, représentant la police municipale
- **Mme Lydia GARCIA**, représentant Allô La Seyne

**Questions et réponse :**

**1 - Vols par effraction :** Depuis quelques mois on nous a signalé une recrudescence de vols et de vandalisme dans les propriétés des quartiers Sud de la commune. Des dispositions nouvelles ont-elles été mises en place ? Nos concitoyens sont très préoccupés.

**Réponse :** *Cette problématique est prise très au sérieux par les forces de police municipale et nationale qui travaillent en parfait accord. Par ailleurs le nombre de fonctionnaires augmente régulièrement et après la phase piétonisation du centre-ville qui leur a posé pas mal contraintes, celles-ci étant assouplies, ils pourront être plus présents dans les quartiers et avoir une réactivité accrue. N°17 pour la police nationale et N° 04.94.06.95.28 pour la police municipale.*

**2- Chemin de Brémont** : Des chicanes en dur ont été aménagées en remplacement des plots J11 initialement installés mais pas aux mêmes endroits. Sur la ligne droite en allant vers Six-Fours à partir du N° 820 jusqu'à la sortie du lotissement « Ensoleillé », la limitation de vitesse n'est pas respectée puisqu'il n'y a aucune contrainte. Les riverains demandent qu'un nouveau dispositif soit installé avant qu'un grave accident ne survienne. Ils se font régulièrement klaxonner et insulter lorsqu'ils veulent accéder ou sortir de leur propriété.

Réponse : *La mairie a pris note de l'inquiétude des riverains et viendra évaluer la situation avec les techniciens TPM de l'infrastructure. Elle demandera des moyens concrets.*

**3- Construction quartier Mauvéou** : Des travaux de terrassement gigantesques sont en cours pour préparer la construction d'un établissement de santé. Il serait bien que la population puisse avoir accès aux plans. Pour l'instant aucune information sur cet établissement n'a été communiquée !

Réponse : *Les Services communaux prendront contact avec le constructeur pour voir comment informer. C'est un IME (Institut Médico-Educatif) qui gère le Poséidon actuellement. A suivre...*

**4- Chemin d'Artaud à Pignet** : Signalée à maintes reprises, cette voie mériterait une attention particulière pour la rendre mieux praticable et plus accueillante. Les haies des particuliers sont peu ou mal taillées, certains ont même planté des végétaux sur les délaissés de voirie. A quand la régularisation et l'élimination de ceux-ci ?

Réponse : *Les services concernés vont rechercher à qui appartiennent les « délaissés de voirie » pour faire en sorte de les officialiser administrativement. Si ces parcelles de terrain ne sont pas régularisées, les propriétaires peuvent mettre en demeure les pouvoirs publics de les acquérir et si ce n'est pas le cas, ils peuvent les récupérer sachant qu'ils ne pourront plus être préemptés à l'avenir. La Mairie et TPM ont tout intérêt à régulariser la situation !*

**5- Carrefour chemin de Brémont et chemin des Quatre Moulins** : On nous a laissé entendre qu'un aménagement serait apporté à ce secteur avec l'alignement de la dernière propriété et l'installation d'un trottoir. Où en est ce projet qui devait être réalisé l'an dernier mais théoriquement reporté à cette année ?

Réponse : *L'étude est toujours en cours par les services voirie et foncier TPM pour monter un projet global incluant la sortie du chemin de Donicarde et trouver le financement. Cela pourrait être réalisé d'ici 2023 ou 2024.*

**6- Chemin de la Donicarde** : Cette voie très fréquentée n'est pas entretenue comme elle devrait l'être d'autant qu'elle fait partie des principales voies transversales. Des élargissements à certains endroits permettraient un meilleur croisement des véhicules et l'entretien des haies assurerait le passage des piétons sans aucune contrainte due aux branchages retombants. Par ailleurs, le CILLSOS signale régulièrement la formation de nids de poule et le descellement des plaques d'égout. Est-il envisagé une restauration générale et une modernisation de cette voie ?

Réponse : *La Mairie a demandé à Véolia de revoir tous les scellements des plaques d'égout et des avaloirs du pluvial. Les services de la voirie interviennent régulièrement pour boucher les nids de poule mais les administrés en demandent plus afin que la chaussée soit parfaitement rénovée.*

**7- Propriété Quartier Brémont** : De nombreuses rumeurs font état de requalification de cette propriété dont l'appétit des multiples investisseurs et promoteurs ne date pas d'hier. Qu'en est-il réellement et que compte faire la Mairie sachant que la Préfecture pourrait préempter ce terrain en vue d'y réaliser des logements en partie sociaux ? Une réunion spécifique sur ce dossier nous paraît évidente.

Réponse : *Actuellement, cette propriété est à l'étude pour son devenir futur. Mme le Maire souhaite le moins de constructions possibles et préserver la plus grande partie en zone agricole et espace vert.*

**8- Brûlages divers hors zone OLD, quartiers Brémont et Gavet** : Ces brûlages sont régulièrement signalés sans qu'aucun signe d'arrêt ne soit constaté. Y aurait-il deux poids deux mesures selon qui se permet ces actes d'incivisme ? La protection de la qualité de l'air doit être l'affaire de tous !

**Réponse :** La Police municipale et de l'environnement va établir un diagnostic pour déterminer si ces brûlages bénéficient d'une dérogation. Dans le cas contraire, des mesures seront prises. Le CILLSOS demande de son côté que les services fassent preuve de pédagogie avant toute verbalisation. Des solutions intelligentes existent, il faut les mettre en pratique avec diplomatie car avant tout, il faut faire comprendre au pollueur les nuisances qu'il occasionne.

**9- Chemin de La Seyne à Bastian :** Le CILLSOS se félicite de voir la réalisation de trottoirs sur cette voie très passante. Cependant deux points noirs subsistent, l'un au niveau du « Panoramix » où la voie est très réduite et l'autre à gauche, dans la descente à partir du N° 2658 jusqu'à l'extrémité Sud où le trottoir existant s'arrête brusquement au niveau d'une grille avaloir de pluvial et où sont disposés trois boitiers de compteur au bas d'un mur. Ce passage est extrêmement dangereux pour les piétons. Nous souhaitons la réalisation de ce petit tronçon de trottoir.

**Réponse :** Les services concernés se rendront sur place pour étudier la faisabilité de ce trottoir au N° 2658. Le CILLSOS insiste sur le fait que, par le passé, ils se sont bien déplacés mais qu'aucune solution n'a été trouvée. Cette fois-ci il faut absolument qu'il en ressorte quelque chose qui apporte la sécurité des piétons qui sont obligés de marcher sur la voie de circulation à leurs risques et périls.

**10- Aménagement et sécurisation carrefour RD16/Chemin Croix de Palun :** Retoqué par les services des infrastructures du Département, un giratoire serait pourtant très apprécié par les habitants de tout un quartier qui rencontrent les pires difficultés pour traverser ou s'engager sur la RD16. Nous sommes preneurs pour tout dispositif apportant la sécurité dans cette intersection. Madame le Maire de par ses doubles fonctions de Maire et Conseillère Départementale pourrait inciter les responsables techniques à trouver une solution pérenne, et cela pourrait se faire très rapidement. Par ailleurs, nous rappelons que le chemin Paradis devrait sortir au niveau du giratoire de Janas comme précisé dans les plans du PLU. Un espace y est dédié le long du vallat du Loup et en limite du garage Volkswagen.

**Réponse :** Mme le Maire, sollicitée sur cette problématique, demande qu'une solution soit rapidement trouvée. Les services de la mairie étudieront toutes les solutions, dont l'ouverture du chemin de la Croix de Palun vers le giratoire de Janas comme indiqué sur les plans du PLU. Cela permettrait de n'avoir plus que trois voies au lieu de quatre actuellement à l'intersection de l'avenue Renoir et du chemin des Moulières à la Croix de Palun. Un petit giratoire pourrait alors être aménagé. Mais, en attendant, des feux tricolores pourraient être mis en place pour sécuriser ce carrefour.

**11- Effluents déversés sur le chemin de la Croix de Palun :** Dénoncés de nombreuses fois par le CILLSOS, ces effluents en provenance d'un garage automobile n'ont jamais été constatés par les services concernés. Ceux-ci prétendent ne rien voir...

**Réponse :** Les services d'hygiène de la mairie dresseront un constat et demanderont au garage automobile de boucher les trous d'où proviennent les effluents.

**11 Bis – Le CILLSOS demande la pose d'une grille avaloir devant l'entrée du vallat du Loup.**

**Réponse :** La Mairie souhaite également voir la pose de cette grille bien que les services de TPM affirment que la barre existante est suffisante. Affaire à suivre...

**12- Chemin d'Artaud à Pignet et débouché sur chemin de Brémond :** Une partie de cette voie communale a été « annexée » par des riverains peu scrupuleux, pourtant elle existe réellement sur les plans et ne demande qu'à être réaménagée pour retrouver sa vocation initiale – Relier le chemin d'Artaud à Pignet au chemin de Brémond, en partie sur la commune de Six-Fours. Une concertation entre les deux communes serait peut-être un début de solution !

**Réponse :** Les Services de la mairie se rendront sur place pour évaluer la situation. S'il n'y a pas de nécessité absolue d'ouvrir cette voie à la circulation automobile, qu'elle soit au moins praticable sans encombre et en toute sécurité pour les piétons et les vélos.

**13- Descente du chemin de Fabre à Gavet à partir du carrefour des cinq chemins :** Cette partie de voie est particulièrement dangereuse en raison de la vitesse excessive de certains conducteurs. Ne pourrait-il pas être aménagé des chicanes dissuasives ?

Réponse : En plus des contrôles de vitesses réalisés sporadiquement, une étude de chicanes et écluses sera menée pour ralentir la vitesse et sécuriser les sorties des riverains.

**14-** Lors de la réunion, il est probable que nos adhérents posent d'autres questions et il est souhaitable qu'ils soient écoutés avec attention afin de leur donner la réponse qu'ils attendent.

Réponse : En dehors de toutes les réponses apportées aux questions posées ci-dessus et largement commentées par les participants, une personne réclame la pose de deux STOP sur le chemin de Carrière au niveau de l'intersection avec le chemin de Bastian. La Mairie a pris note et donnera sa réponse ultérieurement.

**15- Nettoyage à la fin des chantiers et contrôle par les services mairie et TPM.**

Réponse : La Mairie a pris acte du mécontentement de ses administrés et veillera à l'avenir à mettre en place une équipe dédiée à ces contrôles

 **12h00 : Fin de la réunion de Quartier N° 1**

Le secrétaire de Séance :  
 1<sup>er</sup> vice-président du CILLSOS  
**Francis POURCHIER**

Le Président du CILLSOS :  
**Jean- Claude BARDELLI**

**Copies :**

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- Mme la Députée de la 7<sup>ème</sup> circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (21 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (13)
- Archives CILLSOS 2022